



Réunion des correspondants du Groupe Loutre de la SFEPM

Locaux de Cistude Nature, Le Haillan (33)

9 octobre 2015

Présents :

Correspondants du Groupe Loutre en région :

Gaëlle Caublot (GMHL, Limousin)
Laetitia Faine (GMN, Basse & Haute Normandie)
Christine Fournier (GREGE, Aquitaine)
Pascal Fournier (GREGE, Aquitaine)
Emmanuelle Jacquot (Nature Midi-Pyrénées, Midi-Pyrénées)
France Mercier (GMN, Basse & Haute Normandie)
Pierre Rigaux (LPO PACA, PACA)
Thomas Ruys (Cistude Nature, Aquitaine)
Franck Simonnet (GMB, Bretagne)
Alain Texier (Naturalistes Vendéens, Pays de la Loire)

Présents à titre divers :

Rachel Kuhn (SFEPM, animatrice du PNA Loutre)
Frédéric Leblanc (SFEPM, secrétaire adjoint du Groupe Loutre)
François Moutou (SFEPM, président d'honneur)

Régions excusées :

Alsace
Auvergne
Bourgogne
Centre
Champagne-Ardenne
Franche-Comté
Languedoc-Roussillon
Lorraine
Poitou-Charentes
Rhône-Alpes

Egalement excusés : Hélène Jacques (secrétaire du groupe) et Stéphane Raimond (animateur Loutre et pisciculture)

Depuis plusieurs années, les réunions du Groupe Loutre de la SFEPM permettent aux naturalistes travaillant sur l'espèce dans différentes régions de France de se retrouver et d'échanger sur :

- leurs expériences respectives,
- le fonctionnement/application du PNA dans leurs régions,
- les actions techniques et les méthodologies et protocoles (plateforme commune minimale) à mettre en place de façon coordonnée à l'échelle nationale.

Entre 2011 et 2013, le groupe s'était réuni une fois par an durant un week-end à Bourges. La SFEPM n'étant plus en mesure de financer ces rencontres et les frais de déplacement, repas et hébergement étant désormais à la charge des participants, il a été décidé, pour la deuxième année consécutive, de profiter du Colloque francophone de Mammalogie pour réunir le groupe, durant une soirée.

Secrétariat du Groupe loutre

Frédéric Leblanc annonce qu'il laisse sa place en tant que secrétaire adjoint du groupe loutre. Il n'y a pour le moment pas de volontaire pour le remplacer.

Animation nationale du plan

L'animation du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe, qui devait initialement s'achever en août 2015, a été prolongée jusqu'à fin janvier 2016. Une nouvelle subvention pourrait être accordée pour prolonger l'animation jusqu'en juin 2016, la réponse est attendue pour novembre.

Tour de table des régions

S'en suit un tour de table des régions. Les actions menées seront présentées ici succinctement.

En Limousin, des sorties communes GMHL/ONCFS continuent d'être organisées. L'étude génétique se poursuit. Une expertise a été réalisée par Stéphane Raimond, animateur Loutre et pisciculture du PNA, chez un pisciculteur de Vignols. Un outil pédagogique *Qui a vu Lulu ?* est en cours de réalisation par le CEN Limousin, avec l'assistance du GMHL.

En Aquitaine, le plan n'est pas décliné mais des actions sont menées ponctuellement, principalement le suivi de la répartition et l'inventaire des cas de mortalité. Des prélèvements ont été fournis pour l'étude génétique nationale menée par Lise-Marie Pigneur et Johan Michaux. Des passages à loutres ont été aménagés. Un Havre de Paix a été signé. Le GREGE regrette l'absence de déclinaison du plan dans la région, qui aurait pu aider à structurer les actions et à trouver des financements.

En Midi-Pyrénées, le suivi se concentre sur le front de colonisation. Des études sont en cours pour évaluer l'impact des barrages. Des prélèvements sont également fournis pour l'étude génétique nationale.

Dans les Pays de la Loire, le prochain comité de pilotage régional aura lieu en janvier. Un réseau de collecteurs a été mis en place pour prélever du matériel pour analyses génétiques. Un protocole sur les précautions à prendre lors des prélèvements a été demandé à la SFPEM. Des prospections sont réalisées. Une étude sur la dangerosité des ouvrages hydrauliques est en cours. Des actions de sensibilisation ont également été menées.

En PACA, l'espèce est encore peu présente, le travail se concentre sur la prospection, la formation et les actions de sensibilisation. Des expertises ont été menées sur les points de rupture de la continuité des corridors aquatiques, financées par la CNR.

En Bretagne, le suivi se concentre aussi sur le front de recolonisation. Des prélèvements ont été fournis pour l'étude génétique nationale. Des passages ont été aménagés au niveau d'ouvrages hydrauliques, dont des pontons flottants.

En Normandie, un groupe loutre régional a été créé. Des havres de Paix sont régulièrement signés. Des actions de sensibilisation ont été menées, dont une émission de télévision avec diffusion du *Banquet des Loutres* et débat en présence de représentants de la DREAL, du GMN, du CPIE des Collines normandes et de Stéphane Raimond, animateur Loutre et pisciculture du PNA, qui a également réalisé des expertises sur trois exploitations piscicoles.

Le tour de table est complété par la lecture d'informations transmises en amont de la réunion par des structures absentes (Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes). Toutes ces actions locales figureront dans le bilan annuel du plan.

Cartographie dynamique en ligne de la répartition et des cas de mortalité

Rachel Kuhn rappelle que le PNA prévoit une actualisation de la carte de répartition pour la fin de la période de mise en œuvre du plan. La question de la représentation des données, du support et surtout de la nécessité d'une réactualisation régulière, vu le mouvement de recolonisation, s'était posée. Le Groupe Loutre et le COPIL du PNA ont

approuvé la réalisation d'une cartographie dynamique en ligne où les données seront représentées par mailles 10x10 km L93. Les cas de mortalité y seront également représentés. Cet outil permettra aussi de mieux valoriser les contributeurs.

Un centralisateur des données par région, devra importer les informations dans l'outil.

Un tableau prévisionnel à remplir est présenté et discuté par le groupe. Le groupe souhaite que le tableau soit simplifié au maximum et que seuls les champs nécessaires soient conservés (par exemple, pour les mailles positives, pas utile de préciser le type d'indice de présence).

Une présentation détaillée du projet, incluant les tableaux à remplir, sera rédigée par la SFPEM et soumise au groupe en fin d'année.

Collecte des cadavres

Une convention a été proposée par la SFPEM à l'ONCFS, portant sur la transmission des informations sur la répartition et les cas de mortalité, sur la collecte de prélèvements pour de futures analyses génétiques et sur l'analyse d'individus dont la cause de la mort doit être déterminée, par le réseau SAGIR. Celle-ci est en attente de signature.

La centralisation des informations sur les cas de mortalité fonctionne plus au moins bien selon les régions. Très peu de régions pratiquent des autopsies (uniquement Bretagne + autopsies dans le cadre du Plan Loire).

Rachel Kuhn évoque le projet du groupe Loutre de l'UICN de monter un réseau européen d'échanges sur les études *post-mortem* sur la Loutre d'Europe. L'université de Cardiff (Pays de Galles) pilote du projet, a pris contact avec la SFPEM afin que la France participe à ce réseau. Une demande de financement pour le fonctionnement de ce réseau doit être déposée auprès du programme européen COST (programme de mise en réseau des communautés scientifiques en Europe). Pascal Fournier et Franck Simonnet pourraient représenter la SFPEM au sein de ce réseau mais souhaitent plus d'informations. La discussion sera poursuivie avec la pilote du projet.

Prise en charge de loutres en détresse

Franck Simonnet relate le cas d'un loutron trouvé en Bretagne, soigné en urgence par un vétérinaire puis dans un centre de soins de la LPO. Afin de réhabiliter cet individu et en l'absence d'autre possibilité, un bassin vide du centre de soins pour phoques d'Océanopolis a été mis à disposition. Des autorisations exceptionnelles ont été accordées. Au bout de quelques mois, une fois jugé apte à survivre dans la nature, l'individu a été relâché, dans la région, au niveau du front de recolonisation. Le problème de la prise en charge de loutres en détresse continue de se poser en raison du manque de préparation des réseaux locaux à ces situations et du manque de structures pour accueillir ces individus sur le long (et même court) terme.

Rachel Kuhn, rappelle la sortie, en 2015, d'un document sur la prise en charge des loutres en détresse, rédigé par Hélène Jacques, Fabrice Capber (tous deux vétérinaires), Rachel Kuhn et Véronique Barthélemy (DREAL Limousin). Document téléchargeable au lien : www.sfepm.org/pdf/Prise_en_charge_loutre_detresse.pdf

Conclusion et perspectives d'avenir

Rachel Kuhn explique qu'un nouvel outil, un PNA simplifié, devrait prendre le relais de l'actuel plan, mais peu d'informations sont disponibles pour le moment. La DREAL du Limousin, coordinatrice du PNA Loutre, souhaite organiser un séminaire de restitution. Il devrait avoir lieu avant juin 2016.

La question du futur du Groupe Loutre se pose également. Les correspondants souhaitent continuer d'avoir l'opportunité d'échanger et de se réunir.